PRÉSENTATION R.PI

Les écoles d'Amillis, Dagny et Marolles en Brie sont regroupées en R.P.I. depuis 1977. (Regroupement Pédagogique Intercommunal)

Le R.P.I. gère

- toutes fournitures et équipements nécessaires au bon fonctionnement des écoles
- le fonctionnement du restaurant scolaire et de la garderie

Le syndicat est administré par un Comité Syndical, composé de trois délégués titulaires et trois délégués suppléants par commune, élus au sein des Conseils Municipaux. Un Président et deux vice-présidents élus au sein du Comité.

Délégués Suppléants

Membres

C
S
R
R
a
b
a
e
t
a
e
M
m
e
B
R
M
A
R
D
M
S
a
n
d
l
M
m
e
M
E
R
R
A
T
Y
V
A
U
X
b
a
s

t
i
t
i
a

M
A
G
M
D
R
D
N
M
a
a
n
e
G
C
l
a
d
M
M
P
P
R
R
I
N
J
o
a
M
m
R
s
y
M
D

Ensemble, nous vivons
Notre mission
Nos valeurs
Notre histoire
Nos engagements
Virginie

Mangeons
Nos produits
Nos recettes
Nos boissons
Nos menus
Nos offres
Nos réductions

Présidente :
Mme DOMARD Muriel
Vice-Président :
M. PATIN Jean-Raymond

Vice-Présidente :
Mme GUILLETTE Christine

Le siège social est situé à la Mairie d'Amillis

La part contributive des communes adhérentes est proportionnelle au nombre d’habitants à hauteur de 60 % et au nombre d’élèves à hauteur de 40 %.

TEST AUJOURD'HUI

Rue de la formation tttttttt
77120 AMILLIS

01 55 55 55 55

Nous contacter

Copyright 2026 Test aujourd'hui